

POINT D'ACCUEIL

Restaurant Ma Campagne
Place du Village - 08200 GIVONNE
Accueil VTT - ☎ 03.24.55.53.89.

Office de Tourisme du Pays Sedanais

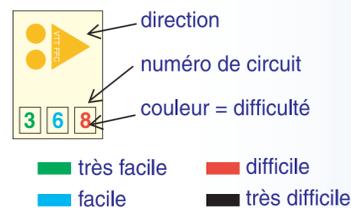
35, Rue du Ménil - 08200 SEDAN
☎ 03.24.27.73.73.
☎ 03.24.29.03.28.
✉ contact@tourisme-sedan.fr
www.tourisme-sedan.fr

Sedan Sprint Club
Base de Loisirs
Site labellisé FFC
Prestations spécifiques sur réservation
08200 GIVONNE
☎ 03.24.37.59.09. / 06.74.75.55.75.

Le Vélo Tout Terrain comme on veut ! mais...

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité, et le respect des propriétés privées.
- Prudence et courtoisie lors de dépassements ou croisements de randonneurs.
- Ne surestimez pas vos capacités - Restez maître de votre vitesse.
- Gardez vos détrit - Refermez les barrières - Soyez discret.
- Contrôlez l'état de votre VTT, prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation.
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire.
- Soyez bien assuré, pensez au Pass'Sport Nature FFC.

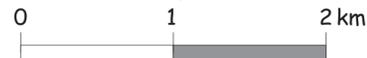
Le Balisage



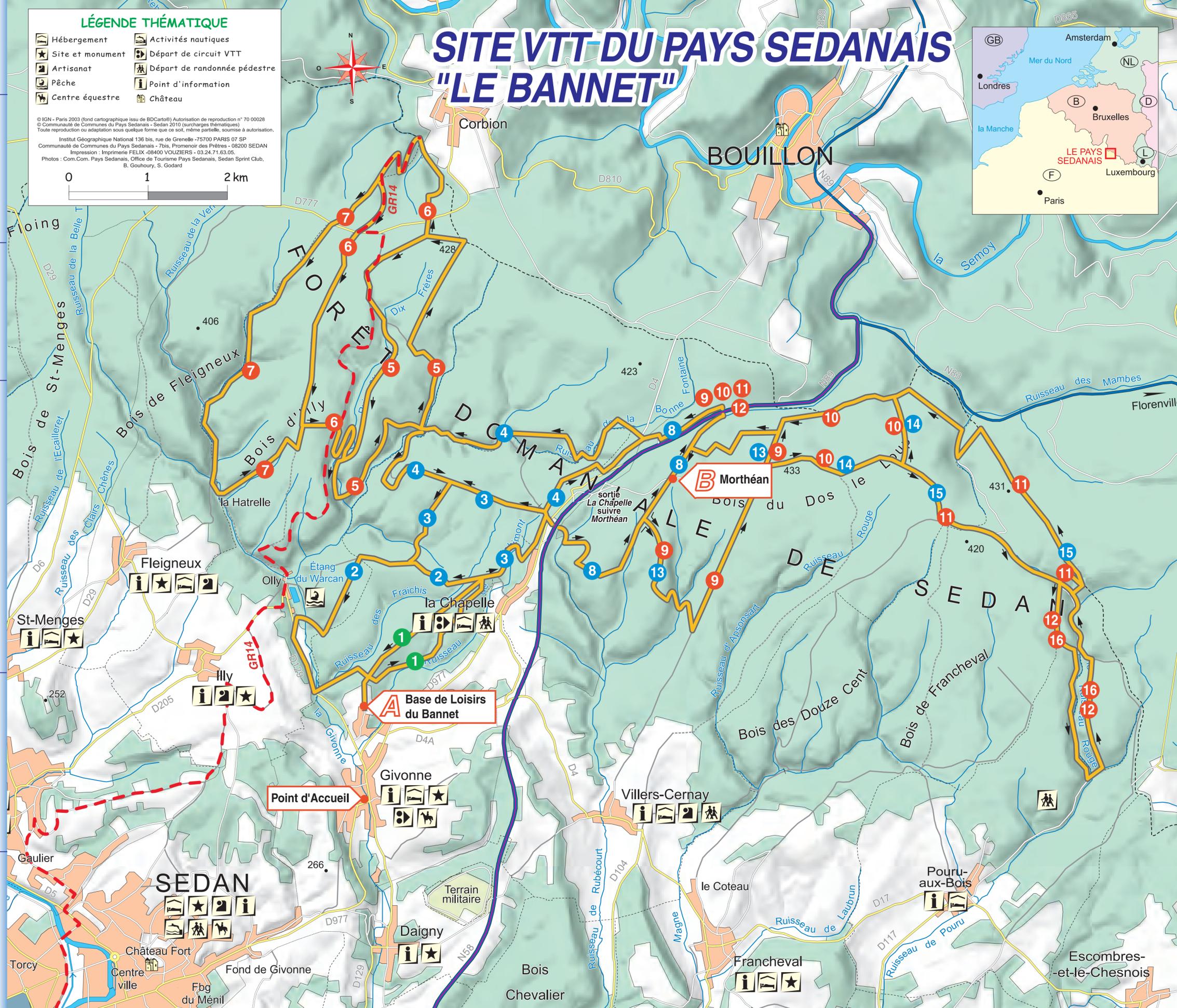
LÉGENDE THÉMATIQUE



© IGN - Paris 2003 (fond cartographique issu de BDCartho®) Autorisation de reproduction n° 70 00028
© Communauté de Communes du Pays Sedanais - Sedan 2010 (surcharges thématiques)
Toute reproduction ou adaptation sous quelque forme que ce soit, même partielle, soumise à autorisation.
Institut Géographique National 136 bis, rue de Grenelle - 75700 PARIS 07 SP
Communauté de Communes du Pays Sedanais - 7bis, Promenoir des Prêtres - 08200 SEDAN
Impression : Imprimerie FELIX - 08400 VOULZIERS - 03.24.71.63.05.
Photos : Com.Com. Pays Sedanais, Office de Tourisme Pays Sedanais, Sedan Sprint Club, B. Gouhoury, S. Godard



SITE VTT DU PAYS SEDANAIS "LE BANNET"



SITE VTT-FFC n°59

CIRCUITS VTT

Départ et Retour à la Base de Loisirs du Bannet - Givonne
Parking - Zone de lavage

N°	Distance	Dénivelée
1	5 km	112 m
2	7,8 km	138 m
3	10,8 km	177 m
4	17 km	401 m
5	26,8 km	635 m
6	30,8 km	610 m
7	34,2 km	700 m
8	21,3 km	385 m
9	27,2 km	715 m
10	31,3 km	540 m
11	37,6 km	600 m
12	43,1 km	700 m

Départ et Retour à Morthéan - Parking

N°	Distance	Dénivelée
13	7,9 km	170 m
14	12 km	170 m
15	18,3 km	170 m
16	23,8 km	370 m

l'ensemble de ces circuits est accessible aux randonneurs pédestres

CIRCUITS BALISÉS : MODE D'EMPLOI

CIRCUITS 1 À 12
Départ de la Base de Loisirs de Givonne - Parking - Zone de lavage

Pour les circuits 1, 2, 3, suivre le balisage.

Pour les circuits 4, 5, 6, 7, suivre le balisage, au chalet de ski, traverser la partie goudronnée de la route forestière, prendre le chemin en face, puis suivre de nouveau le balisage.

Circuit 8 : traverser la route au Départ du Morthéan, puis prendre la piste en face.

Pour les circuits 8, 9, 10, 11 et 12, suivre le balisage puis, au chalet de ski, prendre à droite pour traverser la route départementale, passer sous le pont de l'autoroute puis suivre le balisage.

Pour les circuits 9, 10, 11 et 12, aux 2/3 du parcours, passer sous un pont de l'autoroute puis longer l'autoroute jusqu'à la douane. Là, traverser la route puis suivre de nouveau le balisage mis en place.

Le sentier balisé jusqu'au chalet de ski est commun aux itinéraires 3 à 12.

Le retour des circuits 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 est commun à celui du 4.

CIRCUITS 13 À 16
Départ de Morthéan - Parking

Pour le circuit 13, suivre le balisage, puis au croisement avec la route goudronnée, prendre tout droit et suivre à nouveau le balisage.

Pour les circuits 14, 15, 16, suivre le balisage, au croisement avec la route, prendre à droite, longer la route puis suivre de nouveau le balisage. Le retour s'effectue en suivant le balisage.

ATTENTION ces pistes sont déconseillées les jours de chasse en battue, la nuit, par temps de neige

Communauté de Communes du Pays Sedanais

